

Clémenceau s'écriant, dans le feu de son discours à la séance de la Chambre du 11 novembre 1918, au cours de laquelle fut annoncée la nouvelle de la conclusion de l'armistice : « La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui, soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal ».

(Dessin de Noël Dorville dans « l'Illustration »).

PRISONNIERS DE GUERRE

Les prisonniers militaires et civils allemands seraient rapatriés aussi rapidement que possible aux frais du gouvernement allemand.

Les deux parties contractantes s'engageront à entretenir les sépultures des soldats inhumés sur leurs territoires respectifs.

RESPONSABILITES

« Guillaume II est mis en accusation publique pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités. Il sera jugé par un tribunal spécial composé de cinq juges nommés par les principales puissances. Une demande d'extradition sera adressée aux Pays-Bas. Les personnes accusées d'actes contraires aux lois et coutumes de la guerre seraient traduites devant les tribunaux militaires des Alliés ou associés. L'Allemagne s'engage à livrer les accusés. »

(Une demande d'extradition du Kaiser fut adressée aux Pays-Bas. Le gouvernement hollandais refusa d'y donner suite, excipant de l'inviolabilité du droit d'asile.

Les Alliés autorisèrent l'Allemagne à traduire les militaires dont il était fait mention et ayant contrevenu aux lois et coutumes de la guerre, devant un tribunal d'empire à Leipzig composé de juges allemands).

REPARATIONS

L'Allemagne reconnaît sa responsabilité pour toutes les pertes et les dommages subis par les Alliés et associés. Elle s'oblige à réparer les dommages causés aux populations civiles dans leurs personnes et dans leurs biens et à rembourser les pensions et les allocations, ainsi que les avances faites à la Belgique par les Alliés.

Une commission interalliée fera connaître à l'Allemagne, avant le 1er mai 1921, le montant de ces réparations et fixera les modalités du paiement.

Elle s'assurera que tous les revenus de l'Allemagne sont affectés par privilège aux réparations et que le contribuable allemand supporte un fardeau au moins égal un contribuable le plus imposé. Les animaux, objets de valeur enlevés par l'ennemi et identifiables seront restitués, ainsi que les espèces.

L'Allemagne paiera une provision de 20 milliards de marks en or avant le 1er mai 1921. Elle remettra en outre un acompte de 100 milliards de marks en or et en bons, dont une partie sera remboursée par un paiement pouvant être effectué par les divers moyens suivants :

- 1°) navires marchands construits, en constructions ou à construire ;
- 2°) animaux, machines, équipements, tours, etc. ;
- 3°) matières colorantes, pharmaceutiques, etc. ;

OCCUPATION DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN ET DES TÊTES DU PONT

4°) charbons et dérivés (pour la France une livraison décroissante annuelle de 20 à 8 millions de tonnes, plus une certaine quantité de benzol, etc. ; pour la Belgique, 8 millions de tonnes par an, et ce, pendant 10 ans ;

5°) câbles sous-marins.

En exécution des engagements contractés par l'Allemagne et ayant trait à la reconstruction et à la restitution intégrale des biens dommagés de la Belgique, le gouvernement allemand s'engage, comme suite à la violation des traités de 1839, à rembourser toutes les sommes qui furent prêtées à la Belgique par les puissances alliées et associées jusqu'au 11 novembre 1918, y compris les intérêts calculés à 5 p. c.

L'Allemagne s'engage à livrer endéans les trois mois qui suivront la signature du traité :

200 étalons lourds belges.

5000 juments lourdes belges.

5000 poulains lourds belges.

2000 taureaux, 50.000 vaches laitières, 40.000 bêtes à cornes, 200 béliers, 20.000 moutons et 15.000 truies.

GARANTIES

« Les garanties sont inscrites dans deux chapitres différents du traité. Elles peuvent se classer ainsi :

1°) Réduction des forces militaires, navales et aériennes allemandes, au taux fixé par le traité ;

2°) Maintien audit taux des forces militaires allemandes ;

3°) Démilitarisation totale de la rive gauche du Rhin et d'une zone de cinquante kilomètres sur la rive droite ;

4°) Droit d'investigation reconnu par l'Allemagne au Conseil de la Société des Nations en ce qui touche le statut militaire de l'Allemagne ;

5°) Occupation par les forces alliées et associées de la rive gauche et des têtes de pont dans les conditions de temps fixées par le traité.

Le droit d'investigation est défini comme suit. « Aussi longtemps que le traité sera en vigueur, l'Allemagne s'engage à se prêter à toute investigation qui sur l'une quelconque des clauses relatives à son statut militaire, serait jugée nécessaire par le conseil de la Société des Nations statuant à la majorité sur la demande d'un membre de la Société. »

CE QUE L'ALLEMAGNE DOIT CEDER.

L'Allemagne cédera à la France :

1°) Des remorqueurs et des bateaux, ou des actions de sociétés de navigation allemandes sur le Rhin. Participation à fixer par des arbitres nommés par les Etats-Unis).

2°) Installations, docks, etc. que les allemands possèdent dans le port de Rotterdam et leurs parts dans ces entreprises (tribunal d'arbitrage comme au 1°).

La France aura le droit d'utiliser le Rhin pour alimenter ses canaux, etc. et d'exécuter les travaux indispensables sur la rive allemande du fleuve.

La Belgique aura le même droit pour alimenter le canal de la Meuse au Rhin qu'elle a l'intention de creuser et dont l'Allemagne assurera la construction sur son territoire.

LE CANAL DE KIEL

L'accès du canal de Kiel sera toujours libre aux navires de guerre et aux bâtiments de commerce de toutes les nations vivant en paix avec l'Allemagne.

(Tout cela a été considérablement modifié par la suite.)

Le droit d'occupation, à titre de garantie de l'exécution du traité, est réglé comme suit :

1°) pendant quinze ans à dater de la signature, la rive gauche du Rhin et les têtes de pont sur la rive droite seront occupées par les forces alliées et associées.

2°) Si l'Allemagne exécute fidèlement les clauses du traité, une évacuation progressive est prévue :

a) au bout de cinq ans pour la tête de pont de Cologne et le territoire de la rive gauche au nord d'une ligne partant de la frontière hollandaise à la hauteur de la Ruhr et aboutissant au Rhin à l'embouchure de l'Ahr ;

b) au bout de 10 ans, pour la tête de pont de Coblenz et le territoire de la rive gauche au nord d'une ligne partant de l'intersection des frontières allemande, hollandaise et belge et aboutissant au Rhin à Bacharach ;

c) au bout de quinze ans, pour les têtes de pont de Mayence et de Kehl et le reste des territoires de la rive gauche.

3°) Les puissances alliées et associées se réservent toutefois les droits suivants :

a) si, au bout de quinze ans, les garanties contre une agression non provoquée de l'Allemagne ne leur semblent pas suffisantes, l'évacuation pourra être retardée ;

b) si, pendant ou après les quinze ans, l'Allemagne cesse, de l'avis de la commission interalliée des réparations, d'exécuter fidèlement ses engagements, tout ou partie des zones ci-dessus pourra être réoccupé par les forces alliées et associées.

4°) En contre-partie, il est admis que si l'Allemagne exécutait la totalité de ses engagements avant le délai de quinze ans, le retrait des troupes alliées et associées s'ensuivrait.

LA BIBLIOTHEQUE DE LOUVAIN

Pour permettre la restauration de la bibliothèque de Louvain que l'Allemagne a détruite, celle-ci est tenue de rendre des manuscrits, des incunables, etc., en remplacement de ceux qui ont été anéantis. En outre, elle devra céder les panneaux du triptyque. « L'adoration de l'Agneau », des frères van Eyck. Le panneau central du célèbre tableau se trouve à l'église Saint-Bavon, à Gand. Les volets latéraux furent vendus et se trouvaient à Berlin.

L'Allemagne livrera aussi les volets de l'œuvre de Dierik Bouts (la Scène), dont le panneau central est exposé à Louvain. Ces volets se trouvent à Munich.

TROPHÉES DE LA GUERRE DE 1870-1871

L'Allemagne s'oblige à rendre à la France certains documents enlevés en 1870, aussi que les drapeaux conquis au cours de cette guerre.

* * *

Les opinions au sujet du traité de paix étaient très divergentes.

M. Delacroix, premier ministre de Belgique, fit à la Chambre un discours où il examina les conséquences du traité pour la Belgique. Quoiqu'il ne donnât pas à celle-ci satisfaction entière, le traité fut accepté. Quelles en étaient les conditions ?

1. Libération de nos emprunts de guerre.
2. Réparation totale dans un délai de 30 ans.
3. Une avance de 2 1/2 millions à verser avant le 1er mai 1921.

4. Les biens allemands saisis serviront également de garantie et le gouvernement allemand devra indemniser les propriétaires.

5. Les marks importés en Belgique lui restent acquis jusqu'à concurrence de 7 1/2 milliards.

Quels étaient les avantages et les inconvénients?

L'état de la dette publique de la Belgique est privilégié par rapport à ses alliés (France : 181 milliards; Angleterre : 170 milliards; Italie : 61 milliards). Mais celui de notre trésor est terriblement inquiétant. Il faut tenir compte que notre situation souffre non seulement des pertes matérielles, mais de la ruine de notre industrie, du chômage, du déficit de notre budget.

Il n'était pas possible aux délégués belges de refuser de signer le traité, ce qui aurait signifié une dissension entre alliés en face de l'Allemagne. Le premier ministre fait appel à la Chambre pour qu'elle fasse preuve d'équité envers les hommes sur lesquels repose la tâche formidable de refaire le monde. La Belgique a été soutenue d'ailleurs dans ses revendications par l'Amérique, la France et l'Angleterre.

Il s'agit d'user d'énergie. Il faut épargner, trouver des ressources pour réparer les dommages, établir des impôts pour renforcer la situation financière du pays. Tous les trois mois, les ministres feront connaître au Premier les dépenses inévitables et celles qui peuvent être ajournées. Une commission financière exercera son contrôle. Il s'agira de réaliser des économies dans tous les domaines : chômage (les ouvriers comprennent qu'il faut sortir de cette situation), armée, etc. La nation a pour devoir de souscrire aux emprunts. Des crédits sont demandés à l'étranger, aux États-Unis, notamment, qui y ont consenti, mais il n'en a pas encore été fait usage.

Les grands industriels qui ont subi des dommages considérables, savent qu'ils ne peuvent momentanément pas espérer obtenir une réparation totale, mais ils seront mis à même, par des crédits, de reprendre le travail. L'Etat belge est obligé de conserver les marks qu'il possède ou de les prêter; en effet, ils lui coûtent 1.25 fr., alors qu'en Allemagne, ils valent seulement de 40 à 50 cmes. Ces marks ne peuvent donc servir, comme d'aucuns le préconisent, à effectuer des achats en Allemagne. C'est le devoir des industriels de s'aider eux-mêmes et celui des ouvriers de chercher du travail. Les contributions doivent rapporter davantage. Il faut, pour que la Belgique renaisse, que chacun dans sa sphère, combatte l'égoïsme.

Le 9 mai, on mandait de Paris :

« Les opinions des députés sont très divergentes. Dans leur ensemble, elles se résument à peu près à ceci : M. Boudenoot : « Les clauses financières ne sont pas ce qu'on aurait pu attendre. » M. Steeg : « Commémorons nos morts et restons unis. » M. Augagneur : « Ce que la France obtient ne compense pas ses sacrifices. » Abbé Lemire : « Au travail ! Vive la paix honorable qui rend la France à elle-même. » M. Emmanuel Brousse : « Contentons-nous de ce que nous obtenons ! »

En fin de compte, l'on peut dire, à quelques exceptions près, qu'un sentiment de satisfaction règne dans les milieux parlementaires français.

Du côté des neutres, l'ententophile « Telegraaf », entre autres, résume le traité dans le leading qui suit :

« La seule chose que nous apercevions immédiatement est la cohésion du traité : l'esprit qui domine le traité et qui est celui dans lequel vivra, pendant les années à venir, toute la politique mondiale.

Tous les chapitres expriment le désir d'une réparation. On désire la réparation des grandes fautes et des erreurs politiques qui ont précédé la guerre et l'ont rendue possible, voire inévitable. On désire la réparation des dommages matériels réels. On désire le rétablissement de relations internationales libres et sincères. On désire le retour à une production vaste et saine.

En même temps, on cherche à obtenir des garanties qui permettent de rendre dorénavant durable et efficace ce retablisement des choses.

La Société des Nations, la Convention internationale du Travail, le contrôle international des ports, canaux et rivières : tout cela sont des règlements qui ont comme premier but de consolider les résultats obtenus. Toutes ces conventions sont conçues avec le désir de limiter les mous de conflits internationaux. Et aussi en vue d'en rendre possible, à l'occasion, une solution pacifique à l'aide de codes formulés avec précision.

Pour l'avenir de l'Europe, ces chapitres du traité sont sans doute les plus importants. Ils dépassent le règlement des questions matérielles et directes pures et jettent ces fondements d'une restauration nouvelle, plus noble et plus équitable, des rapports entre les hommes. Pour que ces règlements nouveaux puissent toutefois devenir des réalités, pour que les applications pratiques de ces déclarations de principe puissent avoir des résultats heureux, il faut tenir compte d'une foule de conceptions et de situations dues au passé qui pourraient nuire au libre épanouissement des idées nouvelles.

A cet effet, un certain nombre de chapitres du traité sont consacrés à la liquidation de l'ancienne Europe. Il va de soi que, par suite des événements historiques, ces chapitres ont principalement trait à l'Allemagne. »

Et voici un avis de Berlin, du 8 mai :

« Le gouvernement d'empire s'est réuni cet après-midi. Il est certain qu'on ne prendra pas des décisions irréflechies, malgré les dures conditions de paix, mais que le délai de deux semaines accordé pour l'examen des conditions sera utilisé largement.

Le cabinet a délibéré sur les instructions à envoyer à Brockdorff-Rantzau. La délegation elle-même considère le projet de l'Entente comme un maximum d'exigences dont certaines ne manquent pas d'être rayées. A cette fin, des contre-propositions circonstanciées seront soumises à l'Entente.

Dans le courant de la semaine prochaine, vraisemblablement mercredi, l'Assemblée Nationale se réunira en séance plénière à Weimar, car Berlin manque de locaux suffisamment vastes. Par contre, les fractions délibéreront cette semaine à Berlin.

L'action violente du grand public s'exteriorise davantage encore que dans les articles de journaux parus à ce jour. Dans les trains et dans les rues, le thème de la paix constitue partout le sujet de conversations animées. Le sentiment d'indignation qui se manifeste bruyamment est symptomatique et paraît surtout dirigé contre Wilson à qui on reproche un rôle équivoque.

Mais on remarque aussi un profond abattement, une indifférence, une résignation muette à l'inévitable. Toutefois, l'indignation l'emporte et le sentiment que les conditions sont inacceptables se manifeste de plus en plus violemment dans l'opinion publique.

Les journaux, au fur et à mesure que les télégrammes donnant le texte du traité de paix arrivent, lancent des éditions spéciales qu'on s'arrache littéralement et qui provoquent de nouvelles explosions de rancune. On se sent trahi, vendu, outrageusement dupé et ce sentiment qui domine tout ne laisse plus de place à un examen tranquille et une vue objective des choses.

Hindenburg, prenant la parole en public, en Silésie s'exprima comme suit :

« Nous autres, Allemands, nous ne sommes pas battus, mais seulement renversés pour un temps. Nos ennemis verront couler leur sang à flots pour avoir formé le criminel dessein de lier le peuple allemand. Le plus grand danger, pour nous, est la

Pologne, si elle restait un état indépendant. Avec l'aide de Dieu, nous anéantirons le peuple polonais. Il y a peu de gens qui soupçonnent quelle victoire ce fut pour nous d'empêcher le débarquement à Dantzig de l'armée polonaise, venant de France. Nous avons à l'Est à remplir une mission historique. »

Ce discours fut répandu à profusion en Allemagne.

Le 12 mai, les allemands déclarèrent inacceptables les conditions de paix. Ils firent des contre-propositions.

La première partie du document y relatif traite des principes de droit réglant les négociations de paix et affirme notamment ce qui suit :

De l'échange des notes qui ont conduit à l'armistice, le 11 novembre 1918, il résulte :

1. Que l'Allemagne avait accepté comme bases des conditions de paix les 14 points de Wilson et les déclarations publiques ultérieures de celui-ci. Ni Wilson, ni les autres gouvernements alliés n'ont demandé d'autres bases.

2. L'acceptation des conditions d'armistice des alliés signifiait, d'après le président Wilson, acceptation de ces principes fondamentaux pour la conclusion de la paix. En dépit de leur dureté, l'Allemagne accepta ces conditions et les exécuta avec énergie, pour obtenir ainsi le droit à la paix.

3. Les alliés ont également accepté comme bases de la paix les 14 points de Wilson et ses conditions ultérieures.

4. Il existe donc entre les parties contractantes un accord au sujet des principes devant régir la conclusion de la paix. Si les alliés s'en écartent, cela constituera une infraction à la convention conclue en vertu du droit des peuples.

5. D'après les paroles du président Wilson, la paix doit être conclue au moyen de négociations. Imposer la paix serait manquer à la parole donnée. Les négociations doivent se limiter aux 14 points du programme wilsonien, ainsi qu'aux déclarations ultérieures du président Wilson. Ni les alliés, ni l'Allemagne, ne sont libres d'échanger encore des pourparlers sur ces principes.

Dans la seconde partie du document, on fait ressortir la contradiction qui existe entre le projet des alliés et les principes de Wilson. Les Allemands ajoutent que les conditions que les alliés veulent imposer à l'Allemagne ne concordent pas avec les conceptions générales concernant le droit des peuples.

Les ennemis de l'Allemagne ont toujours assuré qu'ils ne combattaient point le peuple allemand, mais le système gouvernemental allemand ; ils prétendaient également combattre pour le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Il y a lieu de remarquer que le gouvernement impérialiste allemand a été renversé par la démocratie allemande et cependant les ouvriers allemands sont réduits à l'esclavage par le projet des alliés.

Les promesses de Wilson et des hommes d'état français et anglais ne sont pas tenues.

L'indemnité qu'on voudrait faire payer par l'Allemagne ruinerait le pays.

Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes est violé par les conditions concernant le bassin de la Sarre, Eupen, Malmédy, Moresnet, l'Alsace-Lorraine, la Prusse Orientale, Posen, mais plus dure des conditions est celle concernant Dantzig et Memel. On dénie à des millions d'allemands de l'Autriche-Allemande le droit d'être rattachés à l'Allemagne. Des millions d'Allemands resteront aussi sous la domination des Tchèques.

Aucun état ne peut supporter un tel traitement.

Dans la troisième partie, on s'efforce de démontrer que les conditions de paix proposées vouent l'Allemagne à un état de servitude économique vis à vis des nations alliées.

C'est pourquoi l'Assemblée Nationale, en sa séance du 12 mai, a déclaré inacceptable le projet de traité de paix, attendu que sa réalisation serait un nouveau malheur pour le monde.

La note conclut alors en réclamant pour tous les hommes des droits égaux et fait connaître les contre-propositions dans le document annexe.

En ce qui regarde le problème de la délimitation des frontières, les Allemands maintiennent leur point de vue qu'aucun changement de territoire ne peut avoir lieu sans consultation populaire. Ils consentiraient à ce que Dantzig devint port libre. La Vistule serait neutralisée ; les Polonais obtiendraient ainsi satisfaction en ce qui concerne leurs revendications économiques.

Si l'Allemagne est admise dans la Société des Nations, elle prétend avoir les mêmes droits que les autres nations et désire administrer ses colonies.

L'Allemagne serait disposée à payer avant 1926 une somme de 20 milliards et à partir du 1er mai 1927 une certaine somme annuelle pour arriver à un montant total qui ne pourrait dépasser 100 milliards.

Ils voulaient aussi une armée permanente de 100.000 hommes.

Le contre-projet allemand était imprimé en trois langues : allemand, anglais et français, et comprenait en tout environ 500 pages. Le texte des conditions de paix préliminaires remis par les alliés à l'Allemagne le 7 mai était rédigé en français et en anglais et comprenait 410 pages.

Le 16 juin, les Alliés réunirent leurs propositions définitives. Il s'y trouvait quelques concessions : plébiscite en Haute-Silésie, quelques modifications dans l'administration des voies d'eau, possibilité pour l'Allemagne de devenir dans un temps indéterminé membre de la Société des Nations, armée de 100.000 hommes, etc.

La signature du traité de paix

L'Allemagne signerait-elle ? Telle était la grande question. De nombreuses voix s'élevèrent contre la signature. Le 20 juin, Scheidemann offrit au président de la république Ebert, la démission du cabinet. Il renonçait à trouver une majorité parlementaire en faveur de la paix.

Ebert forma un nouveau cabinet dont Bauer fut président et comprenant Erzberger. On demanda à Clémenceau d'apporter des adoucissements au traité.

Le temps passait. Le Reichstag demanda un délai. L'Entente refusa.

Le 22, l'Assemblée nationale devait voter la signature.

Il se manifesta de l'animosité. Le 22, les marins allemands de la flotte de guerre de l'amiral von Reuter firent couler les navires en rade de Scapa-Flow (îles Orcades).

Le 23, des officiers de la Garde brûlèrent des drapeaux français de 1870 devant le monument de l'empereur Frédéric, à Berlin.

On n'ignorait pas que Foch prenait les dernières mesures pour pénétrer en Allemagne avec 100 divisions. A 5 h. 35, on recevait à Paris le telegramme affirmatif de Weimar. Le canon et les cloches annoncèrent la joyeuse nouvelle.

La signature eut lieu le 28 juin, dans la salle des glaces du palais de Louis XIV, à Versailles. En 1871, Bismarck y avait proclamé l'Empire allemand.

Une double rangée de dragons formait la haie le parcours qui mène à l'admirable château.

Dans la salle, on remarquait les plénipotentiaires alliés, des généraux (mais ni Joffre, ni Foch, ni Pétain), des invités, des journalistes. Devant, se trouvaient assis des mutilés de guerre, à qui Clémenceau serra la main en disant :

— Vous avez beaucoup souffert, voici votre récompense.

Puis un grand silence.

Cinq hommes font leur entrée : ce sont les Allemands, MM. Muller, ministre des affaires étrangères, et Bell signeront. Clémenceau déclara que l'engagement était irrévocable. Les Allemands signèrent d'abord... Puis Wilson, Lloyd George, Clémenceau, Orlando (Italie), Saionzi (Japon), Hymans (Belgique), Bratiano (Roumanie), Pachitch (Serbie), Venisélou (Grèce) et les autres. A 3 h. 12, les Allemands signèrent ; à 3 h. 50, Clémenceau levait la séance. Le canon torma...

Dans le parc, une foule formidable manifesta son enthousiasme et salua Wilson, Lloyd George, Clémenceau.

Les cinq allemands, défaits, pâles, se rendirent en hâte vers leurs autos et s'éloignèrent. La nuit même, ils retournaient en Allemagne. Les plénipotentiaires anglais et M. Hymans, plénipotentiaire belge, partirent le dimanche.

Immédiatement après la signature du traité, le président Wilson envoya au peuple américain un message dans lequel il déclara que le traité constitue un engagement irrévocable, toute restriction ayant été écartée ; il le caractérise ensuite comme étant le grand-sceau d'un nouvel état de choses qui donne lieu à un profond contentement et à un apaisement général.

Wilson quitta Versailles ce soir-là et le jour suivant, il s'embarquait à Brest. La ville était magnifiquement décorée. Partout, on élevait des arcs de triomphe.

Le président Wilson accomplit son voyage de retour sur le « George Washington ».

Peu avant le départ, M. Pichon offrit à Mme Wilson une magnifique gerbe de fleurs et les personnalités officielles firent leurs adieux au grand homme d'état américain.

A 14 h. 13, au départ du « George Washington », l'escadre française tira vingt-et-un coups de canons. Le « George Washington » passa entre les lignes françaises. Les marins des deux pays se lançaient de l'un à l'autre des hourras. M. Wilson, qui se trouvait sur la passerelle, s'écria, pendant que le bateau partait : « Adieu à la France ! ».

Le ministre britannique des affaires étrangères reçut le roi d'Angleterre le message suivant :

« Dans tout l'Empire britannique, on apprendra avec la plus profonde reconnaissance la signature du traité de paix. Elle signifie la victoire des idéaux de liberté pour lesquels nous nous sommes imposé des sacrifices inouïs. »

Le dimanche 29, le soir, les délégués anglais étaient arrivés à Londres. Ils furent reçus à la gare par le Roi, le prince de Galles et les membres du Cabinet. Le Roi et le prince de Galles se rendirent en voiture au palais de Buckingham avec les délégués. Sur tout le parcours, on les acclama avec enthousiasme.

Les délégués se rendirent alors à Downing street, où Lloyd George parla au peuple ; il le poussa à fêter la victoire, non dans un but de vaine gloire à cause de la défaite de l'Allemagne, mais dans un esprit de reconnaissance envers le tout-puissant.

Au cours d'un entretien avec le correspondant de l'agence Reuter, le général Smuts, délégué de l'Afrique du Sud, déclara ce qui suit :

« J'ai signé le traité de paix, non parce que je le considère comme un document satisfaisant, mais parce qu'il y avait une nécessité impérieuse de mettre fin à la guerre. Le traité est simplement la liquidation de l'état de guerre dans le monde.

Le nouvel esprit de générosité et d'humanité, né dans les cœurs des peuples, en cette heure de souffrances communes, peut seul guérir les blessures qui ont été faites au corps de la chrétienté.

Toutefois, il est fait mention, dans le traité, de deux faits de très grande importance pour le monde, c'est l'anéantissement du militarisme prussien et c'est l'institution de la Société des Nations.

La restauration d'un monde en ruines n'est possible qu'aux deux conditions suivantes : 1°) l'Allemagne doit convaincre notre peuple de sa bonne foi ; et 2°) les Alliés doivent se dire que Dieu ne leur a pas donné une victoire aussi brillante pour des buts mesquins et égoïstes, mais pour atteindre le haut idéal qui est le véritable vainqueur dans cette guerre d'idéaux. »

Clémenceau adressa au président de la délégation allemande la lettre suivante :

Paris, le 27 juin 1919.

Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la convention d'armistice prescrit le maintien du blocus tant que cette convention elle-même reste en vigueur, c'est à dire jusqu'à l'échange des ratifications.

Les gouvernements alliés et associés cependant se déclarent prêts à lever le blocus dès qu'ils auront été avisés officiellement de la ratification régulière et complète du traité de paix par la République allemande.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, etc. »

L'impression produite en Allemagne par la signature de la paix fut écrasante. On s'en apercevait aux manifestations des journaux de toutes opinions.

On lisait dans le « Lokal Anzeiger » : « Quand on songe qu'à présent le traité de paix est signé, on a peine à contenir les sentiments qui veulent se manifester. » Et immédiatement, la ferme volonté de se redresser ressortit de ces mots : « C'est notre tâche à nous de préparer nos enfants pour l'avenir. »

Le « Vossische Zeitung » appelait la paix la plus profonde humiliation du peuple allemand, mais conclut également par ces paroles : « Nous devons commencer à reconstruire. »

Le « Vorwärts » écrivait : « Nous n'ignorons pas que la paix qui vient d'être signée ne signifie pas une constitution durable et définitive du monde. Le traité est trop rempli d'injustices et de vexations. Les peuples foulés aux pieds se redressent et les groupements séparés artificiellement se réunissent de nouveau. »

Dans le « Berliner Tageblatt », on lisait : « Nous autres, Allemands, nous devons faire tout notre possible pour exécuter le traité aussi longtemps qu'il existera. Dans notre for intérieur, nous ne le reconnaissons et ne le reconnaitrons jamais ! »

Le roi d'Angleterre et Poincaré, ainsi que le Mikado et Poincaré, échangèrent des télégrammes de félicitations.

Le roi d'Espagne aussi fit connaître au président de la république française la joie de la nation-sœur et Poincaré répondit de façon toute cordiale.

George V adressa au président de la république polonaise un télégramme exprimant sa satisfaction pour la restauration de la Pologne.

Au cours de la séance du 30 juin, Clémenceau déposa le traité de paix sur le bureau du Parlement. Il fit à cette occasion une courte déclaration qui fut acclamée par toute l'assemblée à l'exception des socialistes.

Clémenceau, entre autres choses, y exalta l'œuvre de rénovation : « Quelle joie sans limites quand du haut de cette tribune, put enfin tomber cette parole définitive : par la France et par ses alliés, l'œuvre de salut qui mit le monde en péril de mort est désormais accomplie. »

La Chine avait envoyé à Paris, pour faire opposition au traité de paix, le dernier descendant de Confusius, S. E. Kong-Tseng-Tsang, était également délégué à Paris.

Cet homme d'Etat chinois exprima son opinion, en termes très vifs, à un journaliste français : « Ce traité est peut-être un traité de paix pour l'Europe, mais c'est assurément un traité de guerre pour l'Asie. »

Peu après, parut la nouvelle suivante :

« Il paraîtrait que les puissances alliées n'insisteraient pas pour obtenir l'extradition de l'ancien empereur, mais elles feront parvenir au gouvernement hollandais une requête au nom de la Société des Nations pour obtenir la collaboration des Pays-Bas afin d'empêcher le Kaiser de se soustraire aux conséquences morales de sa conduite. On croit savoir également que le désir des Alliés de voir punir le Kaiser n'aurait qu'une portée morale.

Il ne s'agirait pas de prononcer une condamnation à mort, ni une détention rigoureuse, mais simplement de flétrir aux yeux du monde, les actes du Kaiser dont les conséquences ont été si terribles, et de montrer ainsi qu'il existe une responsabilité pour les grands de la terre. »

Le Kaiser resta tranquillement en Hollande et acquit bientôt un domaine à Doorn. Actuellement il vit encore en toute liberté.

En Belgique

Il nous reste encore à rapporter, à propos de notre pays, quelques événements ayant trait à la guerre.

Nous avons parlé longuement, au cours de cet ouvrage, du drame de Miss Cavell. Le 13 mai 1919, sa dépouille fut transportée solennellement en Angleterre.

Un service funèbre fut célébré à Londres à l'abbaye de Westminster. Après quoi, le corps de Miss Cavell partit pour Norwich.

Le 15 juin, eurent lieu à Bruxelles les obsèques des fusillés.

Nous y avons assisté et voici ce que nous écrivîmes à ce propos :

« Le soleil dardait sur la cité animée et bruyante, où la vie s'est tue un instant pour laisser passer la mort.

Vingt compatriotes, vingt bourgeois de la capitale, qui sacrifièrent leur vie à la patrie, non pas dans le feu de l'action, sur le champ de bataille, mais loin derrière le front, dans le morne silence d'une cour sans espace. Dimanche après-midi, on les a conduits, en un cortège solennel et émouvant, à leur dernière demeure.

On connaît leurs noms, leur histoire, la grandeur de leur sacrifice, l'héroïsme de leur fin.

Toute la matinée, la foule respectueuse et réservée, était allée saluer les morts. A 2 heures et quart, commence la cérémonie.

La cour de l'Hôtel de Ville est transformée en une sombre et impressionnante chapelle ardente, tendue de draps noirs. A gauche se trouvent les 20 cercueils, recouverts du drapeau belge et éclairés d'une douce lumière.

Vingt morts, vingt bourgeois, assassinés par les Allemands, parce qu'ils servirent leur patrie.

Et lorsque nous vîmes tous ces cercueils, nous ressentîmes encore davantage combien le siège d'un conseil de guerre qui prétendit rendre la justice, fut baigné de sang innocent. Ah ! le réquisitoire muet de ces morts contre tout le système militaire de l'Allemagne et ses ramifications.

Des autorités, des ambassadeurs, des officiers se trouvent ici réunis. Les parents des défunts pour qui c'est de nouveau une heure douloureuse à passer, se tiennent à part.

La cloche sonne dans la tour haute et mince. On dirait qu'elle veut nous rappeler que l'injustice ne profite pas et que le temps vient où sonne l'heure des réparations.

Non, tout ne pouvait pas être réparé. Il y a des blessures qui ne se refermeront plus jamais.

Mais nous songeons pourtant que l'opresseur qui, confiant en sa force, foulait aux pieds, orgueilleusement, le droit des peuples, gisait maintenant aux nôtres.

Et ceux qu'il crut faire disparaître dans une tombe ignorée pour les livrer à l'oubli, on les conduit aujourd'hui par la ville et le pays, vers leur dernière demeure, avec tous les honneurs dus à des héros qui ont fait leur devoir envers leur Roi et leur armée, envers leur pays et leur peuple.

En vérité, ils firent preuve d'héroïsme, ils œuvrèrent au milieu des périls, n'ignorant pas que la mort, sans cesse, était à leur affût; jamais ils ne se laissèrent abattre, même pas au moment, le dernier, où ils durent laisser là ceux qu'ils aimaient, ainsi que Krické, quelques heures avant sa mort, l'écrivait à sa petite fille dans une lettre où il criait sa douleur d'être arraché à elle.

Mais en face du peloton d'exécution, tous firent preuve d'un grand courage, de fermeté et de vaillance.

Il est deux heures et demie. Sur la Grand'Place les clairons retentissent.

Le bourgmestre Max et les échevins de Bruxelles allèrent au devant du Roi.

Les soldats du 19^e régiment de ligne qui formaient la garde d'honneur, présentèrent les armes.

Le souverain s'incline profondément devant les morts. Un silence solennel, émouvant règne lorsque le souverain attache la croix de l'ordre de Léopold sur chacun des cercueils, apportant aux héros le suprême hommage de l'armée et de la nation. Au nom de la République, M. de Margerie dépose ensuite la croix de guerre française avec palme sur les cercueils de Van der Meer en et de Poels qui ont travaillé dans l'intérêt de l'armée française.

Le bourgmestre de Bruxelles prend alors la parole :

« Au lendemain même du jour où la capitale fut délivrée de la domination de l'ennemi, le Conseil communal de Bruxelles, obéissant à l'impulsion de sentiments qui étaient ceux de la population toute entière, se rendit en corps au Tir national pour s'incliner devant les tombes des martyrs fusillés par les Allemands.

Un premier et immédiat hommage de la piété nationale fut ainsi rendu à ces héros à l'endroit même où leurs bourreaux les avaient assassinés. Les dépouilles de plusieurs d'entre eux ont été depuis lors transportées en de plus dignes sépultures au milieu des marques émouvantes de la gratitude publique.

Dix-neuf de nos glorieux morts recueillent à leur tour aujourd'hui de suprêmes honneurs et devant eux, pénétrés de la grandeur sublime de leur sacrifice, le Roi et le Peuple communient dans une même pensée d'admiration et de respect.

Commemorons les noms de ces dix-neuf braves : Baucq, Philippe ; Bril, Louis ; Claes, Pierre ; Corbisier, Jean-Baptiste ; De Ridder, Jean-Baptiste ; De Ridder, Théophile ; Descamps, Jules ; Descamps, Lucien ; Dubois, Arthur ; Jacquet, Léon ; Krickx, Prosper ; Mus, François ; Mus, Gustave ; Neyts, Louis ; Parenté, Charles ; Poels, Pierre ; Roland, Arthur ; Stévigny, Emile ; Vandermeeren, Joseph.

Chacun de ces noms évoque une mémoire envers laquelle notre dette est sans bornes.

Comme des soldats au champ d'honneur, ces hommes sont tombés sous les balles de l'ennemi. Mais ils n'ont pas connu l'enivrement, l'entraînement contagieux de la bravoure, qui souvent dans le feu des batailles suscitent les actions d'éclat. C'est froidement, délibérément qu'ils ont affronté le péril et qu'ils se sont immolés. Des récits dignes de foi nous ont appris avec quelle surhomaine sérénité, abdiquant tous les attraits de la vie, ils ont fait l'héroïque offrande d'eux-mêmes, dans la simplicité

d'un renoncement qui n'avait pour mobiles que la passion de la justice et l'amour de la Patrie. Ces récits sont plus beaux que les plus belles légendes. Ils portent en eux un enseignement éternel.

Par le miracle d'une idéale résurrection, les âmes de ces morts continuent de rayonner au milieu de nous. Et j'ose presque dire que le souvenir merveilleux et splendide des actes, que nous glorifions ici, transforme cette journée de deuil en une journée superbe et triomphale.

O morts, qui reposez devant nous, il n'est pas vrai que vous ne soyez plus. Vous vivez. Nous entendons les voix qui montent de vos cercueils.

Oui, vous nous parlez. Et c'est pour nous un devoir sacré que d'obéir à la loi que vous nous tracez. Nous vous promettons de garder à jamais en nous la conscience de tout ce que nous impose votre exemple.

Nous resterons fidèles à la grande leçon que vous nous avez laissée, leçon d'abnégation et de dévouement, leçon de concorde et d'union.

Vous nous demandez de rendre féconde la victoire dont vous avez été les ouvriers ; vous nous conjurez de maintenir intacte l'unité de cette Patrie à laquelle vous vous êtes sacrifiés.

Notre piété veillera à ce que votre volonté s'accomplisse. »

Avec la même émotion, la foule écoute le discours de M. Delacroix, premier ministre.

« Jamais ces lieux, témoins d'un illustre passé, jamais cet Hôtel de Ville et cette Grand'Place de Bruxelles, qui ont vu la naissance de nos libertés et la mort de leurs premiers martyrs, n'ont prêté leur cadre splendide à un spectacle aussi grand que celui qu'offrent à nos yeux les corps de ces dix-neuf héros, parés de leur glorieux linceuil... »

Ah ! ce n'est pas le calcul, l'intérêt, mobiles trop exclusifs des communes actions humaines, qui ont conduit ces braves dans la tombe glorieuse du Tir National, qui leur a fait oublier les attraites de la vie, la joie de bien vivre, leurs attaches de famille ou d'affection ; non, c'est une pensée plus noble ; ils ont généreusement fait litière de ces attraites et de ces intérêts ; ils aimaient ardemment la collectivité patriale dont ils faisaient partie, et pour elle, à elle, ils ont tout donné, dans le geste le plus sublime de la solidarité nationale. Ils ont rivalisé, ces braves, ces humbles, dans une émulation magnifique de dévouement et d'abnégation ; ils ont voulu prouver à leurs frères de l'Yser que si, sur les champs de la guerre, on pouvait moissonner par brassées les fleurs de l'héroïsme, les lourds talons de l'envahisseur n'avaient pas réussi à les flétrir dans les champs meurtris du Pays occupé. Ils avaient vécu avec un idéal de liberté ; ils ont voulu mourir pour cet idéal. »

M. Delacroix fait alors un tableau saisissant de toutes les injustices commises en Belgique par les Allemands.

« L'heure du châtement a sonné, continue-t-il. D'aucuns diront qu'il n'est pas assez sévère. Qu'importe ! Ce n'est pas pour obtenir à leur Pays des compensations matérielles que nos héros sont tombés et que nos braves se sont fait fusiller. Non, ils ont voulu rendre un hommage suprême à la Justice, dans sa conception la plus haute.

Ils ont voulu se cabrer, se révolter contre les injustices cyniques dont ils ont été les témoins quotidiens ; ils ont voulu sauver l'honneur, ils ont voulu reconquérir notre indépendance nationale, ils ont voulu montrer à quel point nous étions restés dignes.

Le cortège de tout ce peuple qui se presse derrière leur dépouille et qui leur fait des funérailles grandioses, témoigne que ces sentiments sont ceux de tous les Belges. Nous sommes de cœur avec eux, nous sentons, nous avons senti comme eux.

Les leçons qu'inspire un tel spectacle sont reconfortables, au milieu de nos ruines et de nos détres-

ses. Non, ces fusillés n'ont pas donné leur vie en vain ; ils font remonter à la surface ce qu'il y a de meilleur en nous. Cette période douloureuse de notre Histoire n'aura pas été la moins féconde. Non seulement elle nous aura valu l'estime et la sympathie du monde, mais elle constituera pour nous-mêmes et pour les générations suivantes un enseignement précieux. La souffrance et l'épreuve sont le creuset des énergies puissantes ; souffrir, c'est apprendre la vie, apprendre l'indulgence pour les autres, pour les fautes des autres, pour les idées des autres, c'est apprendre l'union dont dépend la restauration nationale ; et de ces dix-neuf cercueils une voix unanime nous crie :

« Nous ne sommes pas morts pour une chimère, mais pour que soit immortelle cette réalité vivante et passionnément aimée : la Patrie belge. »

Le Roi alors se retire.

Des soldats portent les cercueils à la Grand'Place où des affûts de canons sont prêts, attelés chacun de six chevaux que conduisent des artilleurs.

Et nous sommes émus au plus profond du cœur d'entendre soudain les cris d'un enfant et des femmes gémir.

— Père ! père ! crie-t-on.

Oh ! avec quelle émotion nous nous imaginons la dernière entrevue dans la prison, les ultimes pensées des condamnés, la place vide qu'ils laissent, ceux qu'on a frappés si impitoyablement...

Cela ne se décrit pas, on ne peut que le ressentir.

Et beaucoup, qui essuyent leurs larmes, le ressentent profondément.

Combien dramatique encore une fois, l'Hôtel de Ville séculaire de Bruxelles. Le passé est redevenu le présent. Il semble que la plainte des martyrs du temps jadis résonne de nouveau pour se mêler à celles d'aujourd'hui.

Egmont, de Horne, Anneessens et tant d'autres dont l'ombre semble un instant contempler ces morts.

Voici la Maison du Roi — le Brood-Huys — déserte et sombre, sans un seul spectateur, comme pour reporter l'esprit à l'époque sanguinaire du duc d'Albe.

Le cortège se met en marche.

Les trompettes et la musique du 8e et du 18e d'infanterie jouent une marche funèbre. Une centaine de soldats du 8e suivent avec le drapeau.

Puis les morts.

La foule imposante, massée derrière les enfants des écoles et les sociétés, salue respectueusement.

Immédiatement derrière les corps, le délégué du Roi.

Les membres de la famille des fusillés et ceux du Comité de défense forment ensuite un groupe émouvant.

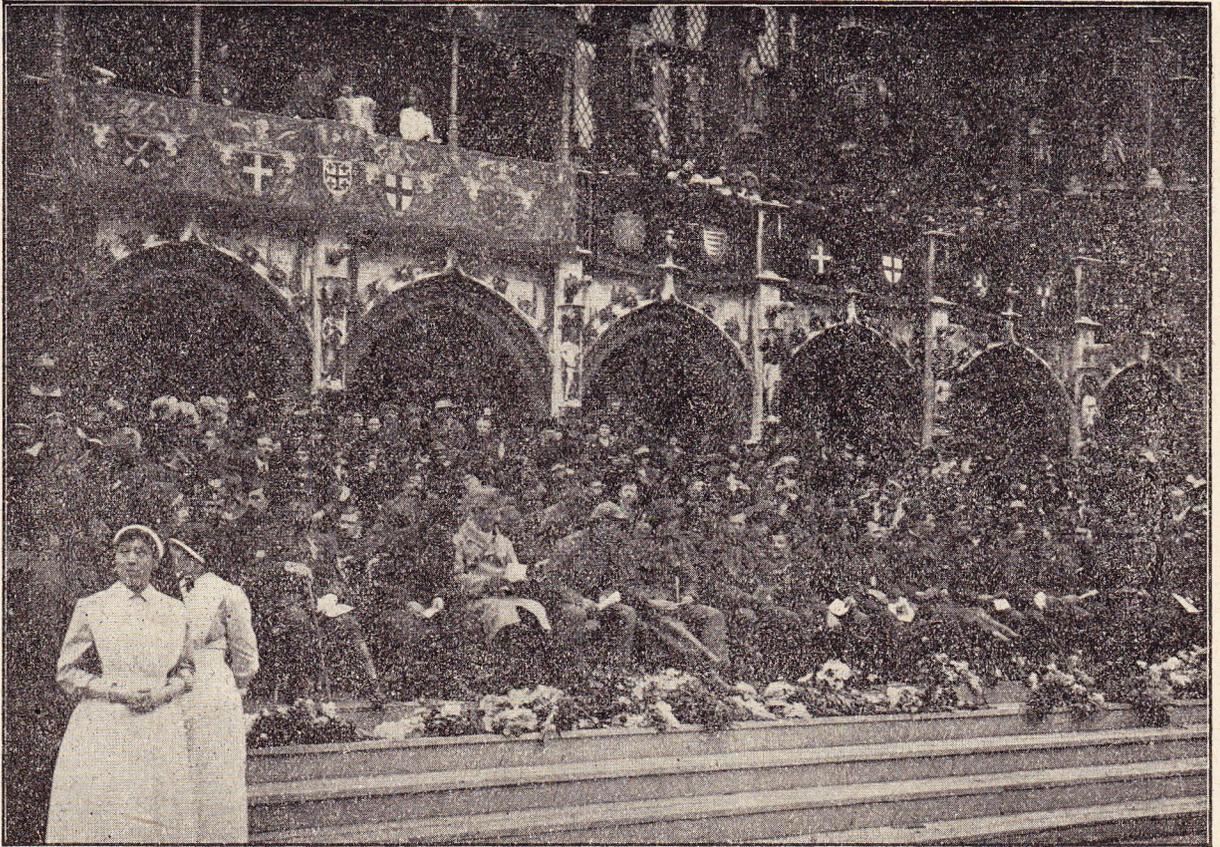
Nous reconnaissons les envoyés officiels des nations alliées et protectrices, les présidents du Sénat et de la Chambre, tous les ministres en ce moment à Bruxelles, le gouverneur du Brabant, les membres de la Députation Permanente, le président du Conseil provincial du Brabant, le chef de l'Etat-Major Général de l'Armée, le gouverneur militaire, le commandant de la garnison, le commandant de la place, le commandant de la gendarmerie et les généraux de la garnison. Puis les bourgmestres de l'agglomération bruxelloise, des échevins et des conseillers communaux.

Une compagnie de 50 hommes du 19e de ligne ferme le cortège.

Aux façades des maisons, tous les drapeaux sont en berne. Les réverbères, entourés de crêpe, sont allumés.

Toutes les cloches de la ville sonnent.

Aux approches de la cathédrale, l'aspect est émouvant. Tout en haut du portail, le cardinal Mercier se tient, entouré du clergé. Les cercueils restent quelques instants au bas des marches. Des chants funèbres s'élèvent. L'encens fume.



La ville de Bruxelles rend hommage à ses glorieux enfants.

Au milieu d'un silence solennel, l'archevêque célèbre le service.

Et de nouveau, les clairons résonnent, l'hymne national retentit, et le cortège se dirige lentement, entre deux rangées de spectateurs pleins de respect, vers le lieu d'inhumation.

* * *

Des cérémonies analogues eurent lieu en d'autres villes, à Gand, à Bruges, à Anvers, à Thielt, à Courtrai, à Liège, à Hasselt.

Par la suite, jusque dans les moindres villages, on inaugura des monuments commémoratifs en mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

* * *

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que Wilson était rentré en Amérique. Quelques jours auparavant, le président des Etats-Unis avait fait un voyage en Belgique. Nous faisons partie du voyage présidentiel et nous écrivions à ce propos :

« Avant de venir en Belgique, le Président Wilson a communiqué à la presse le message ci-après :

A la veille de son départ pour la Belgique, le Président des Etats-Unis se réjouit de pouvoir exprimer combien il est heureux de se rendre au milieu de la nation qui défendit les barrières de la civilisation, dans les plus effroyables circonstances pendant les journées tragiques d'août 1914. Le Président éprouve une joie particulière de pénétrer en Belgique par l'étroite bande de terre sacrée qui, pendant quatre années, resta la seule partie libre du territoire belge et que le Roi, à la tête de ses troupes, a si héroïquement défendu durant toute la guerre. Il a le vif désir de se trouver parmi la population belge, de rencontrer le cardinal Mercier, le bourgmestre Max et le

général Leman, et de voir de ses propres yeux les dommages subis par un peuple dont l'unique faute fut d'être obstinément fidèle à son idéal d'honneur national et d'attachement à la parole donnée. »

18 juin. Nous avons passé la nuit à La Panne. Le Roi et la Reine se sont arrêtés à l'Hôtel Teirlinck.

Nos autos prennent de l'avance et nous roulons vers Adinkerke où les drapeaux joyeusement flotent aux façades des maisons, dans le soleil, qui, à présent, a percé le brouillard. Le garde-champêtre, au large pantalon liséré de rouge, se tient fièrement au passage à niveau, pour tenir la foule à distance. Devant la gare, des gendarmes patrouillent paisiblement. Un ouvrier endimanché donne encore un coup à l'astiquage de la salle d'attente, car des soldats et des civils qui sont déjà partis ce matin à 4 h. 41 et à 6 h. 26, ont amené au moins une brochette de sable à leurs talons.

La musique militaire du 6e chasseurs, de Bruges, approche avec le drapeau. Puis vient le Roi en auto. Les troupes s'échelonnent le long du chemin de fer. Le Roi et la Reine se rendent sur le quai. Les troupes présentent les armes. La musique entame l'hymne national.

Le train de Dunkerke entre lentement en gare. Il est 7 h. 45, juste à temps. Les souverains et leur suite, l'ambassadeur Brand-Whitlock, les hauts fonctionnaires se dirigent vers le wagon et saluent les hôtes de marque. La musique joue l'hymne national américain.

Les présentations sur le quai de la gare d'Adinkerke sont terminées. Le Président des Etats-Unis remplace son chapeau haut de forme par une casquette, enfle un cache-poussière par-dessus son habit noir, monte dans l'auto, à côté du Roi et nous voilà partis de la salle d'attente coquettement décorée.



Bruxelles fête ses fils héroïques. Le drapeau de l'association des mutilés bruxellois.

Au dehors, se trouvent les fillettes et les garçons d'Adinkerke qui ont tant souffert de la guerre.

D'aucuns parmi eux peuvent vous parler de mutilés et de morts, de grenades et de bombes, tout comme nos petits parlent de leurs jouets et de leur petit tran-tran.

Mais ces temps exécrés sont passés et les enfants agitent à présent des drapeaux et poussent des clameurs d'enthousiasme. Wilson, Madame Wilson et sa fille, ainsi que nos souverains répondent aimablement aux saluts.

Il y a aussi une délégation allemande. Ce sont des prisonniers de guerre qui traversent par hasard Adinkerke avec une charrette. Ils ne savent quelle contenance prendre.

Les autos contournent l'église et la première chose que Wilson voit chez nous, est le vaste champ de repos où sommeillent à l'ombre du vénérable petit clocher tant de nos braves, martyrs du droit.

Nous passons la forêt et bientôt nous traversons Furnes où justement il y a jour de marché. Et c'est, sur le champ, un petit tableau très caractéristique.

La population désire reprendre les affaires et travailler : elle fait déjà du commerce ; mais elle se détourne un moment des éventaires pour acclamer les hôtes d'importance. Et la tour Saint-Nicolas, blessée, mais encore solide, de même que le château et le pimpant beffroi, semble regarder avec bienveillance la place de Furnes.

Nous volons à toute allure vers Wulpen qui a perdu sa belle et haute tour.

Le Veurne-Ambacht ne montre encore que des charpentes de maisons.

Mais ces charpentes montrent des pans de façades blanches qui tranchent vivement sur la mousse sauvage qui croît partout là où naguère les paysans cultivaient leurs légumes. Des ruines sortent des gens qui viennent contempler le long cortège et, reconnaissant le souverain, limides ou allègres suivant le nombre, ainsi que cela va à la campagne.

Oostdunkerque s'étale là on ne peut plus misérable, avec sa tour trouée de part en part et ses ruines. Puis les arbres de Groenendyck pointent leurs courtes branches brisées sur lesquelles on aperçoit

toutefois des bourgeons verts et peu après nous atteignons Nieupoort.

Déjà quelques habitants sont retournés dans leur petite ville et ont construit des maisonnettes de bois « In 't Nieuw Nieuwpoort » (Au nouveau Nieupoort), « Het Front » (Le Front), et l'ont aujourd'hui ornée de drapeaux et de verdure, voire même de bandes de papier, portant, imprimées pour la circonstance, des légendes comme « Vive Wilson ! Vive le Roi ! Vive la Reine ! »

L'un de ces braves est tellement ému qu'il s'écrie : « Vive le roi Wilson ! », pendant qu'il agite en l'air ses deux bras.

Le programme du Président Wilson inspire au peuple plus d'intérêt que beaucoup ne le croient. Et puis, l'Amérique n'a-t-elle pas envoyé des vivres en territoire occupé et tiré l'épée pour la Belgique ?

Les autos s'arrêtent. Le Roi conduit la compagnie où furent les fameuses écluses, ce solide rempart de l'Yser. Le Roi donne quelques détails en anglais, langue dans laquelle la Reine s'entretient également très couramment avec Madame et Miss Wilson.

J'entends le Président dire à la Reine qu'il est très ému à l'aspect de cette terre de Flandre si dévastée. Il avoue qu'il ne se l'était pas imaginée à ce point. Il consacre quelques mots aux morts.

Tous ces hauts personnages se comportent très simplement et très cordialement. Et tous ceux qui prennent part à ce voyage, ainsi que les spectateurs, peuvent approcher les hôtes de marque de très près. Les photographes et les tourneurs de films ont beau jeu. Toute étiquette, toute manière d'agir officielle, est ici rejetée.

Près des écluses, quelques échevins et conseillers communaux sont présentés à la famille Wilson. Le bourgmestre a été empêché, par suite de maladie, de venir jusqu'ici.

En voiture ! Et nous repartons derechef, à travers le pays dévasté, à l'ouest de l'Yser. Nous suivons un chemin qui longe Ramscapelle et Pervyse détruits, parallèlement au chemin de fer Nieupoort-Dixmude, qui joua un rôle si prépondérant dans la bataille de l'Yser de 1914. On n'ignore pas que les Allemands, après une lutte sanglante, arrivèrent jusqu'ici même, mais ils durent abandonner le terrain devant l'eau pour nous si secourable.

Le programme est suivi ponctuellement. Wilson est venu avec l'intention de voir. Le Roi lui montre surtout les endroits où l'armée belge, bien qu'en très mauvaise posture, tint ferme quand même. Nous arrêtons donc devant Dixmude, au Port Haut, où l'Yser coule entre les retranchements des tranchées belges à l'ouest et allemandes à l'est. Qui n'a entendu parler de ce sinistre moulin qui devint une forteresse redoutable qui fit couler tant de sang ? Nous voyons ensuite les ruines toujours impressionnantes de Dixmude, où l'habitant apporte une nouvelle vie. Très caractéristiques, les écriteaux des petits magasins-auberges en bois : « In 't Nieuwe Kaaskerke » (Au nouveau Kaaskerke) ; « In de fusiliers-mariniers » ; « In de Voorstad » (Au Faubourg).

Plus loin, nous lisons même : « In de rustende verwoesting » (A l'ancienne ruine).

De l'Yser, nous roulons d'une traite vers la hauteur de Clercken. Notre souverain conduit ses hôtes vers la colline où les ruines misérables de ce village du « Boschkant » alternent avec d'innombrables sépultures.

Un vaste panorama s'étend à notre vue. Le regard va d'Ypres à Dixmude, on aperçoit toute la vallée de l'Yperlée et une partie de celle de l'Yser. Mais c'est la plaine de la mort. Plus de villages, plus de hameaux, plus de maisons, plus de fermes.

Disparus, les merveilleux vergers, les champs fertiles, les prairies herbeuses de jadis ! Le regard ne rencontre plus comme autrefois la tour de Saint-Nicolas, ni la jolie vieille église de Loo, ni le beffroi d'Ypres. Ce ne sont que hautes herbes sauvages, et

par flaques, des coquelicots dont la luxuriance s'épanouit ici comme s'ils recevaient leurs couleurs de feu de tout le sang que saturait la contrée que nous avons devant nous. Quelques noms de villages qui n'existent plus : Boesinghe, Sas, Steenstraete. Là-bas, pour la première fois, se déroulèrent les gaz asphyxiants quand le printemps de 1915 faisait bourgeonner et fleurir les haies et les arbres.

Certes, la hauteur de Clercken était un point capital ; aussi, les Allemands s'y cramponnèrent-ils, jusqu'à ce qu'en 1918, les Belges de là-bas, du côté que je régarde d'ici, vinrent attaquer furieusement cette colline et conquérir, après elle, toute la vieille forêt des Flandres.

Et mon regard se porte de nouveau sur Wilson et le Roi. Ces deux figures sur la hauteur de Clercken ! Avons-nous bien pleinement conscience de ce que cette heure a de sublime ?

Nous ne sommes pas au bout de notre étonnement. Nous roulons par Houthulst, vers la forêt, cette pauvre forêt mutilée. Une toile est tendue sur le côté d'une route qui fut naguère une belle drève et où, à présent, des épaves d'arbres se couvrent d'une verdure nouvelle, couleur d'espérance. Là-dessous, une table garnie d'une nappe blanche. Un camion automobile avait apporté de Bruxelles le déjeuner de la famille royale et de ses hôtes.

La compagnie prend place sur des chaises modestes, Miss Wilson d'abord, puis notre souverain, à côté le Président, qui a la Reine Elisabeth à sa gauche ; à côté de celle-ci, Madame Wilson.

Des dames de la Cour, MM. Hoover, Brand-Whitlock, des officiers américains, et des officiers supérieurs approchent également. Journalistes, officiers, conducteurs d'automobiles, photographes, nous nous installons dans l'herbe, et nous ouvrons le havresac que nous procura le matin, à La Panne, Mme Terlinck.

Qu'ils me manquent maintenant, nos « Boschkanters », qui, en d'autres temps, seraient sortis de leurs chaumières, de leurs petites fermes, fiers de l'honneur qu'on fait à leur forêt ! Mais ils sont dispersés, épars à l'étranger, en proie à la nostalgie.

En voilà deux cependant qui viennent, ils passent juste à côté de la table royale.

Wilson et Albert dans la forêt d'Houthulst ! Là, aux pieds des arbres mutilés, près des troncs morts, dorment fraternellement tant de Belges, tombes au champ d'honneur en apportant la liberté à leur peuple opprimé.

Le Président pense-t-il à ceux-là ?

Il est debout et parle. Il ne dit pas beaucoup de paroles, mais elles sont touchantes.

Il exprime sa grande satisfaction, son émotion à cette première rencontre avec ses amis belges, précisément dans la forêt historique où l'armée belge fit preuve de tant d'héroïsme et montra qu'elle était décidée à libérer et à reconquérir le pays. Il faut que la Belgique renaisse de ses ruines au bel avenir qu'elle a devant elle.

Le Roi s'entretient alors tout un temps avec l'un des plus énergiques collaborateurs de M. Wilson, M. Hoover, qui organisa si magistralement le ravitaillement du pays occupé. La Reine, allant dans l'allée, prend des instantanés de ses hôtes et finalement tout le groupe se range devant les opérateurs cinématographiques qui, pour avoir patiemment attendu ce moment, tournent maintenant avec entrain.

L'heure du repos est passée et nous remontons en auto.

Nous passons par Poelcappelle, Saint-Julien, Wieltie et Saint-Jean. Nous arrivons dans la zone d'opération des armées anglaises, toujours dans la Flandre dévastée.

La route est semée de ponts provisoires, d'inégalités de terrain causées par les entonnoirs comblés de ponts de croisement du chemin de fer. A tous ces endroits difficiles, des civils avertissent en agitant un petit drapeau blanc : morceau de toile, mou-

choir, essuie-mains ou simple morceau de papier.

Nous vîmes la première de ces vigies debout sur un blockhaus en béton armé ; immobile, une loque blanche à la main sur un ouvrage défensif désormais sans valeur, elle semblait personnifier l'Allemagne se rendant à merci.

Il semble que tous ces petits drapeaux célèbrent la glorieuse paix. Est-ce pour cela que le campagnard, souvent si sensible, accoutumé à exprimer sa pensée de si émuevante façon, a garni de fleurs et de feuillage l'osier ou la branche qui lui sert de bâton ? Des soldats britanniques surveillant des Allemands ou conduisant des Chinois, sont posés, le fusil sur l'épaule, au bord du chemin.

Mon regard contemple l'immensité désertique du pays, depuis Zonnebeke jusqu'aux collines de Paschendaele. Que d'effroyables souvenirs ! C'est ici que, pendant l'offensive anglaise de 1917, il fallut huit hommes pour transporter un seul blessé sur le sol marécageux et détrempé ; c'est ici que l'armée britannique subit plus de pertes en blessés qui trépassèrent faute de soins en temps utile, qu'elle n'en eut en fait de tués sur le coup. Souvenirs ! Nous sommes frappés, une fois de plus, de voir, là, devant nous, Albert et Wilson parcourir cette contrée, symboles de l'ère nouvelle qui s'ouvre à notre pays, à notre monde.

Nous nous arrêtons sur la place du marché, à Ypres. Le bourgmestre Colaert conduit Wilson parmi les ruines impressionnantes des Halles et de l'église collégiale. Des écoliers, sous la conduite de Madame Struwe, femme du sénateur, offrent des fleurs à la Souveraine et à Madame Wilson.

Il y a déjà soixante-dix enfants à l'école dont on a commencé la construction après la Pentecôte, me dit la sœur, et, — continue-t-elle enchantée. — avez-vous vu la Reine donner des friandises à ces enfants ? Qu'elle est donc simple, n'est-ce pas ?

Jusqu'à présent 700 à 800 civils sont revenus à Ypres. Le bourgmestre s'y fixera sous peu, dans une maison en bois.

Aussi y a-t-il, sur la place du Marché, une foule nombreuse, car chaque jour amène également beaucoup de visiteurs. Puis, il y a les soldats qui se montrent très intéressés, jusqu'à des noirs qu'on aperçoit sur une charrette.

Les photographes et les opérateurs de cinéma sont montés dans le beffroi en ruines et prennent des vues de cette place caractéristique.

Vivement acclamés, les visiteurs quittent la ville morte.

Notre voyage se poursuit par Hooge, Gheluwvelt et Gheluwe vers Menin.

Un désert aride, encore pire que celui de l'Yser. A Becelaere et à Gheluwvelt, pas une pierre n'est restée debout. Un nom, sur un poteau, indique où se trouve le cimetière. Et pourtant, ici aussi, au milieu des champs de morts et des parcs de munitions, des exilés sont déjà revenus.

Quelque deux cents troncs d'arbres complètement morts, c'est tout ce qui reste du magnifique parc de « t'Hooge », où le château du baron de Vynckx a été rasé. Le Zandberg se dresse dénudé. Gheluwe ressemble à un squelette et la rue est noire de monde.

Menin !

Des drapeaux partout. Toute la population, déjà assez nombreuse, est sur pied. Encore une fois, Wilson peut voir ce que la guerre a fait de ces lieux naguère si industriels. Nous nous arrêtons un instant pour saluer les autorités.

Nous quittons Menin et nous suivons à vive allure la chaussée de Roulers, par le Kezelberg et Beithem. De nouveau, une terre semée de ruines, qui datent autant de 1914 que de la dernière offensive. L'église de Ledegem est encore debout, à droite. A gauche, la cloche de Dadizeele subsiste encore, mais elle est trouée de part en part, lamentablement. Un nom nous émeut : Saint-Pierre. En octo-

bre 1914, plus d'un Belge est tombé glorieusement en tentant de passer la grand'route. Beithem n'est pas mieux loti. L'admirable clocher de Kumbek, qui dominait jadis si élégamment le Vijfwegebosch entourant le château du comte de Limbourg-Sturum, a disparu.

Partout des groupes de curieux sur la hauteur de Ledegem. Un de ces groupes de spectateurs a apporté un drapeau belge qui flotte dans les champs, au bout d'une longue hampe. Les sarcleuses interrompent un moment leur besogne et agitent leur chapeau de paille à larges bords ou leur serre-tête de couleur voyante. Des petits sentiers, des accôttements, des linières, aux portes des jardins, de partout enfin le peuple accourt, en ce pays de Flandres.

Là-bas, émerge le solide clocher de Saint-Michel, de Roulers. La tempête qui, tant de fois, fit rage autour de lui, l'a blessé sans réussir à l'abattre. Un train suivant la ligne du chemin de fer qui traverse ce pays sans vie, passait précisément près du Meiboom, au passage à niveau, orné de fleurs. Un arc de triomphe, des drapeaux... Une mer de monde... Le cortège fait halte à l'endroit où la chaussée de Menin débouche dans la rue d'Ypres.

Le bourgmestre Mahieu et l'échevin Joseph Van den Berghe se trouvent là. Le premier s'entretient avec le Roi qui s'informe avec intérêt de la situation de la ville.

L'échevin, très versé en anglais, raconte au Président les souffrances de Roulers.

On offre des fleurs à la Reine, à Madame et à Miss Wilson.

Nous continuons lentement, toujours entre deux haies de spectateurs. « Vive Wilson ! Vive le Roi et la Reine ! Vive l'Amérique ! » Roulers, cité de labeur et de paix, ennemie de l'impérialisme et de la violence, sait la joie de vivre sous l'égide d'hommes comme Albert et Wilson, et la manifeste. Nous suivons la rue d'Ypres, la rue du Midi où sont rangés les élèves du petit séminaire. L'aspect du collège, très endommagé, me fait penser à Gezelle, à Verriest, à Rodenbach. Dans le collège se trouvaient des milliers de blessés allemands. Roulers possède un grand cimetière militaire. Que de souvenirs, ici, des années terribles !

Sur la place du marché aussi, une foule enthousiaste. De même, rue du Nord, chaussée de Bruges.

Wilson contemple encore une fois les blessures de la Flandre. Qu'a fait la guerre de cette ville, naguère si laborieuse et si forte ?

On a également appris au président comment l'occupant avait pillé les usines, saignant, pour ainsi dire, grâce à cela, toute cette artère vitale de la Flandre.

Et nous poursuivons par l'hôpital, le Waterdam, le cabaret Wynendale, le Pays de Cocagne... La route s'en va vers le pitoyable village d'Hoogde, dont nous apercevons un tronçon de clocher, et vers le village dévasté de Rozebeke.

Je jette un regard vers la hauteur de Gits et je pense aux crimes de 1914, au cultivateur Deleu qui fut assassiné à coups de baïonnette, au groupe de soixante-dix civils sans défense qui furent emmenés au combat de Staden, comme un bouclier à de lâches soldats. Le Kruiskalsyde... le beau clocher de Lichtervelde a disparu. Puis Breskens, des parcs du génie allemand. Ensuite Tourhout, la vieille cité qui acclame aujourd'hui Wilson avec enthousiasme.

Des drapeaux s'agitent quand l'échevin Meysmans salue les illustres hôtes.

Nous poursuivons notre voyage.

Des deux côtés, une foule compacte. Des grappes de gens se cramponnent aux murs, aux croisées des maisons bombardées et éventrées.

Vive Wilson ! Vive l'Amérique !

Vivent le Roi et la Reine !

Et les chapeaux et les mouchoirs de s'agiter !

Wilson, que ce hommage spontané émeut, salue de bonne grâce. Le Roi doit se sentir heureux de la sympathie que son peuple témoigne partout à son hôte.

Nous passons à côté de l'église, quelque peu restaurée déjà.

La tour romane a disparu. Les pillards l'ont impitoyablement fait sauter avant leur retraite. Antérieurement déjà, ils avaient volé les cloches. Ici, également, il y a beaucoup de maisons endommagées.

Nous brûlons la large chaussée qui mène à Ostende. C'est de ce côté que les Belges pénétrèrent dans la ville, en octobre. Les premiers se montrèrent trop téméraires. Des civils les avertirent qu'il y avait encore de nombreux Allemands. Aussi plus d'un héros y laissa la vie, surtout dans l'attaque imprévue de l'Institut Saint-Joseph.

Wynendale ! Le vieux château des comtes de Flandre a été heureusement épargné, bien que l'occupant y ait volé énormément.

Là-bas, à gauche, par delà les champs, se trouve le grand cimetière allemand du « Warande », le long de la route vers Aartrijcke. A droite, s'allonge le chemin qui mène le long du Reiger et du Wikkelaar, à Beerst et à Dixmude. Là aussi, il y a beaucoup de cimetières.

Nous filons maintenant à une allure de 90 km. à l'heure. En un tourbillon, nous apercevons Moerdijk, le clair clocher de Gistelle, — où se trouvait le champ d'aviation allemand et où, à présent, il y a des Anglais, — le clocher de Snaaskerke, celui de Leffinge. Nous approchons d'Ostende, nous y pénétrons à vive allure, par la digue, le long du Kursaal, du port de pêche, de l'église Saint-Pierre et Paul, vers le marché où des milliers de curieux acclament le président. A l'Hôtel de Ville, Wilson pose sa signature dans le Livre d'Or.

Entretiens, une foule très dense, rassemblée dans la rue de la Chapelle, était venue saluer les voyageurs de marque avant leur départ.

Ainsi s'accomplit notre voyage à travers la Flandre dévastée.

On partit alors vers Bredene, Le Coq et Wenduynne.

Partout, salut cordial de la population. A l'entrée de Blankenberghe, près du port, attendaient les délégués de l'administration communale, les pompiers en armes avec leur drapeau et les écoliers avec des bannières.

Une rapide présentation eut lieu. La charmante ville d'eau fit vraiment bien les choses. Sur tout le parcours, comprenant entre autres une partie de la rue de l'Eglise, une foule compacte fit un accueil spontané et sincère à nos hôtes américains.

Jusqu'aux dans les dunes, les promeneurs s'arrêtèrent, agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux.

Nous étions déjà à Zeebrugge, avant six heures. Les bateaux du port, les bâtiments de la marine anglaise, le bateau-pilote, quelques cargo-boats étaient pavoisés de guirlandes de drapeaux qui offraient à l'œil un joyeux aspect de fête.

Les autos avancèrent aussi loin que possible sur le quai annexé au môle, où les illustres visiteurs furent reçus et pilotés par les autorités britanniques. Wilson s'intéressa vivement à ce lieu si tragique et écouta attentivement la relation des hauts faits d'armes de la flotte anglaise. Aussi la visite se prolongea-t-elle assez longtemps.

Vers 6 1/2 heures, on partit pour la gare de Zeebrugge-Ouest, où un train spécial, avec voitures-salons, était sous pression.

Les troupes rendirent les honneurs militaires, tandis que la musique entonne l'hymne américain, le Souverain et le Président prennent congé des autorités britanniques. Une fois tout le monde monté en voiture, le signal du départ fut donné.

Nous pouvons donc parler, sans exagération, d'un voyage véritablement triomphal.

Non seulement à Bruges, à Gand, à Alost, enfin dans toutes les villes, mais encore dans tous les villages échelonnés, le long du chemin de fer, voire dans les champs, les curieux acclamaient avec enthousiasme le train à son passage. Ce n'était que chapeaux, que mouchoirs agités, et nous pouvions affirmer encore une fois que le peuple était porté pour Wilson. Nous nous arrêtâmes un instant à Bruges, à Gand et à Alost ; au reste, on traversa à une allure très modérée les deux premières villes. Devant les châteaux aussi bien que devant les fermes, partout le même accueil cordial et respectueux de bienvenue.

Aux approches de Bruxelles, l'enthousiasme s'accrut encore si possible. Cela débuta à Laeken. Aux fenêtres, aux balcons, le long des murs, sur les accotements, aux carrefours, toujours une mer mouvante de gens qui acclament.

A 9 h. 15, le train pénétrait en gare, au quartier Léopold, où la musique militaire joua l'hymne national américain. Sur le perron orné de drapeaux, de fleurs et de plantes, étaient présents, pour apporter leur hommage, M. Béco, gouverneur du Brabant, M. Cocq, bourgmestre d'Ixelles, M. Max, bourgmestre de Bruxelles, et diverses autorités militaires.

La famille du président leur fut présentée. Puis le Roi et Wilson passèrent les troupes en revue. Au dehors, une foule indescriptible accueille les illustres visiteurs d'un tonnerre d'acclamations.

Les autos étaient prêtes et après cette journée longue et fatigante, nos souverains et leurs hôtes rentrèrent enfin au Palais.

Seconde journée :

On n'ignore pas à l'étranger que la Belgique a eu une grande partie de son territoire ravagée par la guerre, mais on ne s'y rend peut-être pas assez compte de ce que cette destruction a de grave, de terrible. On ignore généralement toute l'étendue du pillage systématique que les Allemands exercèrent au détriment de tant d'usines et d'ateliers, le démontage et l'enlèvement des machines et des matières premières, ce qui a pour conséquence actuellement de paralyser toute notre industrie. Et là où l'on ne peut travailler, il est difficile de soulager la détresse. Notre pays a besoin de machines et de matières premières.

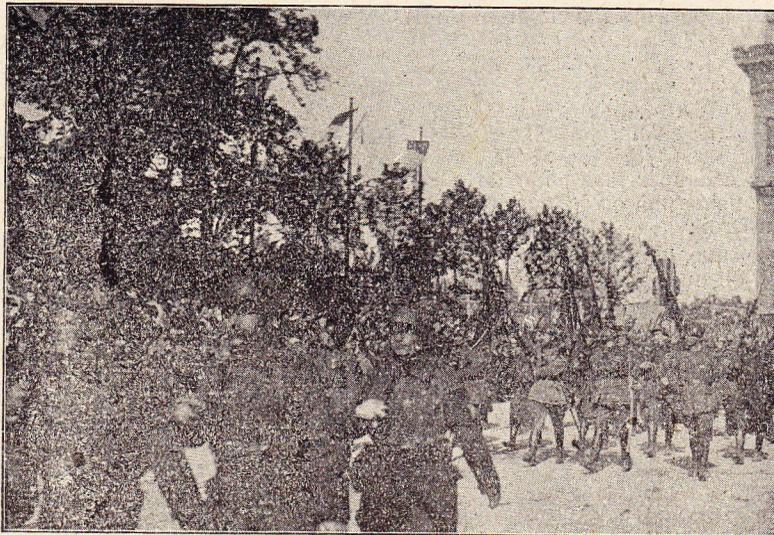
Hier, le président Wilson a vu nos régions dévastées. Aujourd'hui, il pourra se faire une idée du second coup que la rage de piller et les desseins intéressés de l'occupant ont porté à la Belgique.

A 9 h., l'auto royale franchit la grille du palais. La foule ovationne le Roi et le président avec enthousiasme. La Reine, Madame et Miss Wilson n'accompagnaient pas. La colonne se met de suite en route. Nous roulons à vive allure par l'avenue Louise, le beau bois de la Cambre et, une fois chaussée de Waterloo, les chauffeurs accélèrent la vitesse, au point que nous filons par la plaine brabançonne à raison de 65 km. à l'heure en moyenne.

Les campagnes fertiles s'étendent à perte de vue et nous jouissons des merveilleux panoramas de Mont-Saint-Jean, de Braine-l'Alleud, Baulers, Nivelles.

Wilson voit le Lion de Waterloo, et cet autre champ de bataille impressionnant d'où, depuis longtemps le moindre vestige de combat a disparu, mais qui est resté l'une des plus fortes et des plus graves des pages de l'histoire ; il constitue surtout un avertissement aux gouvernants qui ne voudraient pas comprendre les principes d'un Wilson, et les bannirent de leur politique. Guillaume II, comme jadis Napoléon, a pu expérimenter qu'un empire ne résiste pas, s'il est fondé sur la violence.

Nous passons en vitesse à côté des grosses fermes brabançonnaises, solides et blanches, entourées de dépendances comme des châteaux forts ; nous traversons des hameaux et des villages dont les



Les fêtes de la Victoire. Nos soldats à Paris le 14 juillet 1919.

habitants, circonspects, regardent avec curiosité la suite des voitures, ignorant sans doute quels sont les occupants de la première automobile.

Lorsque nous approchons de Charleroi, la foule manifeste moins de placidité. A Junnet, à Dampremy et ailleurs, les curieux stationnent en groupes serrés, les instituteurs et les institutrices avec les écoliers, les autorités, les industriels autant que les mineurs, en pantalon et blouse de travail, ovationnent, agitent les bras, les chapeaux et les mouchoirs.

L'enthousiasme est à son apogée quand les autos s'arrêtent devant les ateliers de «La Providence», où des drapeaux flottent et devant lesquels se trouvent des enfants, parés aux couleurs locales. «Vive le Roi ! Vive Wilson !» crie-t-on de toutes parts.

Les illustres visiteurs, parmi lesquels se trouve aussi M. Jaspar, ministre des Affaires Etrangères, sont reçus par le directeur général et le président du conseil d'administration, MM. Germain de Dufait, le directeur de l'usine, M. Genderme, les bourgmestres de Charleroi, de Dampremy, de Marchiennes, et d'autres communes du pays noir. Le roi a l'uniforme de général. De tous les hommes de marque présents, seul Wilson n'a pas de chapeau haut de forme. Le président porte un simple chapeau de feutre mou brun.

On visite l'usine.

Tout se passe de façon très démocratique. Les ouvriers, des bourgeois des environs, garçons et fillettes se mêlent au cortège et n'ont pas trop de leurs deux yeux pour regarder le roi Albert et Wilson. Les opérateurs cinématographiques courent sans cesse à droite et à gauche ; on prend compassion d'eux et l'on rend un certain hommage à leur métier en les voyant, soufflant et suant, escalader des tas de gravier et de poussier de charbon, pour prendre, malgré tout, une vue convenable de tout ce grouillement de monde.

Quel spectacle de dévastation ! Partout des barres de fer tordues, du gravat, de la pierraille, des débris de chaux, des trous, de la maçonnerie dégradée.

«La Providence» a des ateliers à Marchiennes, à Haumont, à Rehon et à Lille ; ces trois derniers sont donc en France.

Nous visitons ceux de Marchiennes ; nous ne sommes donc pas à Charleroi, ainsi que le programme le prévoyait.

Les Allemands se sont scandaleusement comportés ici. Des cinq hauts-fourneaux (3 à Marchiennes et 2 à Dampremy), quatre sont détruits.

Lorsqu'on demandait aux Vandales leurs raisons d'agir de la sorte, on obtenait pour toute réponse : «Es ist ein Befehl». C'est par ordre. Douze chaudières furent enlevées ou détruites.

Dans la section des fours à coke, les Allemands prirent également 10 chaudières à vapeur. Dans le département des aciéries, 23 chaudières disparurent ainsi que toutes sortes d'autres machines. Rien ne subsiste des laminoirs ni de leurs puissantes machines de 6 à 1000 HP. On déroba et on détruisit encore bien plus ; on ne voit plus que les vides laissés par ses déprédations. Les administrateurs montrent à Wilson des vues des anciennes installations. Le président peut ainsi se faire une idée des lourdes pertes subies par l'industrie. Ce qui a lieu ici se répète en des centaines d'autres endroits.

Les ateliers de Marchiennes occupaient avant la guerre 220 employés et ouvriers. Durant la guerre on employa en 1915 environ 1800 hommes, 1685 en 1916 ; en 1917, ce chiffre descendit à 1261 et à 800 en 1918, c'est à dire que le personnel préféra rester au service de l'usine que de contracter un engagement avec les Allemands. L'occupant saisit 56.276 tonnes de matériaux divers, de matières premières et de machines.

On pillait de même les filiales de l'usine.

Wilson paraît visiblement impressionné par cette destruction systématique.

Nous prenons le chemin du retour vers la capitale.

Nous allons de nouveau à un train d'enfer. Pan ! un pneu a crevé.

— Une demi-heure de retard, déclare notre chauffeur qui a déjà enlevé son veston.

Nous avons pris un autre chemin et nous nous trouvons au milieu de la grande plaine brabançonne, près de Genappe. Et dire qu'à 2 h., nous devons être présentés au Président avec toute la presse ! Mais il nous faut nous résigner à notre sort. Un peu avant 2 h., nous sommes de retour dans la capitale, deux confrères et moi. Mais en quel état ! Nous avons vaguement l'aspect de nègres et notre habit nous pend au corps comme une loque. Allons-y tels quels ! Ne sommes-nous pas dans l'exercice de nos fonctions ? Et l'Amérique n'est-elle pas une nation démocratique ? Le président lui-même ne montre-t-il pas sans cesse qu'il n'est pas d'accord avec le proverbe : l'habit fait le moine.

Les soldats américains qui forment la haie, rue de Trèves, près de la légation, sont aussi de cet avis, car ils nous laissent passer sans habit de cérémonie ; un fonctionnaire belge nous considère avec réprobation, mais un officier américain, en riant, nous dit que nous pouvons très bien paraître comme cela, devant le Président. Nous nous joignons donc aux confrères en habits noirs et serons la main à Wilson. Nécessité fait loi. Et nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion de saluer celui que nous considérons avec admiration comme le chevalier du Droit.

Le président adresse une allocution aux représentants de la presse. Il dit qu'il lui a été très agréable que nous l'accompagnions à Charleroi. Il n'ignorait pas qu'une forte partie de la Belgique avait été ravagée, mais il n'en a été que plus indigné de voir comment les Allemands s'y prirent pour opérer ces destructions systématiquement. En voyant ce pays industriel, sa pensée se reportait vers Pittsburg. Il est toutefois convaincu que la Belgique sortira de cette pénible situation.

L'après-midi eut lieu la réception solennelle du président par le Parlement. Dans la salle des séances, des drapeaux américains et belges comme unique décoration. Dès 1 1/2 h., toutes les tribunes sont bondées, tandis que les femmes des sénateurs et des députés ont pris place dans les galeries.

Les sénateurs et les représentants, les membres du gouvernement et les ministres d'Etat, tous sont au poste. S. M. la Reine et Madame Wilson apparaissent d'abord et sont longuement ovationnées par toute l'assemblée.

De nouvelles acclamations saluent l'entrée de M. Hoover.

Ensuite, apparaissent les glorieux drapeaux de l'Yser, qui provoquent l'enthousiasme de l'assemblée. Les porte-drapeaux vont prendre place sur l'estrade et inclinent les étendards en guise de salut, quand le Roi et le président Wilson pénètrent dans la salle, pendant que tout le monde, debout, acclame frénétiquement notre hôte illustre.

Le président Wilson salue avec bonhomie et donne à tous une impression de droiture, de simplicité et de modestie.

Le premier qui prend la parole est M. Poulet, président de la Chambre, et il s'acquitte à merveille de sa tâche, saisissant pleinement l'idéal qui est celui du président Wilson.

« Les sénateurs et représentants de Belgique sont heureux de vous souhaiter respectueusement la bienvenue dans le Palais de la Nation.

» Pendant cette guerre longue et terrible nous avons contracté, tant envers votre beau pays qu'envers vous-même, une dette immense.

» Quand nos esprits se reportent vers la vie tragique que nous avons menée depuis cinq ans, nous voyons, à chacun de ces grands tournants, apparaître, avec son rôle décisif, l'image du peuple américain et la grande figure du président Wilson.

» En décembre 1914, l'occupation ennemie s'organise, le front semble se stabiliser, la guerre d'usure s'annonce. Coupée de toute communication avec le reste du monde, la Belgique, obligée dès le temps de paix de se procurer au dehors les quatre cinquièmes de sa consommation en blé, paraît vouée à la famine, lorsque, avec l'appui de la France et de l'Angleterre, et le bienveillant concours de l'Espagne et des Pays-Bas, les Américains fondent la « Commission for Relief in Belgium ». Si l'œuvre colossale d'organiser systématiquement le ravitaillement d'une peuple de 7 millions d'âmes, a pleinement réussi, c'est avant tout au génial effort du peuple américain qu'on le doit, à la collaboration de ses hommes d'affaires, de ses industriels, de ses financiers, à la générosité de ses philanthropes, à l'appui tout-puissant que vo-

tre volonté personnelle lui assura à travers tous les obstacles

» Le danger de la famine écarté, une épreuve nouvelle, cruelle entre toutes, vint, après les massacres, les incendies, les pillages du début, s'abattre en 1916 sur notre pays : la déportation de milliers et de milliers de nos compatriotes arrachés à leurs foyers pour aller travailler au profit de l'ennemi.

» Devant cette nouvelle infortune et ce défi à l'humanité, nos regards se tournèrent de nouveau vers les Etats-Unis et vers vous-même.

» Quoique neutres encore, votre haute conscience, Monsieur le Président, vous inspira de rompre le silence et d'intervenir en faveur de nos déportés.

» Il vous plut non seulement de réclamer justice et pitié pour les victimes, mais encore de condamner solennellement les agissements de l'Allemagne dans un jugement lapidaire que l'Histoire fera sien :

» Les Etats-Unis, disait votre gouvernement, ont appris avec la plus vive douleur et avec le plus profond regret la décision prise par le gouvernement allemand d'obliger une partie de la population civile belge à travailler en Allemagne.

» Le gouvernement est profondément pénétré de l'obligation où il se trouve de protester de la façon la plus solennelle contre un procédé en opposition avec toutes les traditions et les principes d'humanité qui sont la base des rapports internationaux, et de s'élever contre un système contraire aux règles suivies à toutes les époques par les nations civilisées.»

» La parole décisive, vous la prononciez encore, Monsieur le Président, quand devenu l'arbitre de la grande guerre, vous rédigez dans le fameux message du 8 janvier au Congrès américain, le septième point des buts de guerre des Etats-Unis : « Il faut que la Belgique, tout le monde en conviendra, soit évacuée et restaurée sans aucune tentative pour restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres. Aucun autre acte isolé ne saurait servir autant que celui-ci à rendre aux nations leur confiance dans les lois qu'elles ont elles-mêmes établies et fixées pour régir leurs relations réciproques. Sans cet acte réparateur, toute l'armature du droit international et toute sa valeur seront ébranlées à jamais. »

Le Ministre des Affaires étrangères prit ensuite la parole et dit entre autres :

« Au cours de la Conférence de la Paix, j'ai eu l'honneur, Monsieur le Président, de vous approcher souvent et de me rencontrer avec les hommes distingués qui autour de vous représentent les Etats-Unis. La délégation belge a toujours rencontré auprès de la délégation américaine l'accueil le plus bienveillant, et dans maintes questions a obtenu son appui sincère et puissant.

La Belgique aspire à la paix, à une paix juste et réparatrice. Certains problèmes qui intéressent directement son avenir ne sont pas résolus encore. La Belgique a besoin de garanties efficaces pour son développement économique comme pour sa sécurité. Elle est décidée à les poursuivre avec persévérance et fermeté. Pour s'assurer ces garanties indispensables, elle espère trouver auprès des ses Alliés une assistance amicale.

Bientôt la Ligue des Nations, dont, Monsieur le Président, vous avez établi les bases et qui est en voie d'organisation définitive, sera à même de commencer son œuvre.

C'est une entreprise hardie et généreuse. Il s'agit d'associer toutes les nations respectueuses du Droit dans un effort de solidarité et de justice, afin de mettre le monde et l'abri des bouleversements de la violence, et d'assurer, dans un esprit de con-

fiance mutuelle et d'équité, le règlement des conflits qui menaceraient de troubler l'harmonie universelle.

« La Belgique apportera à la Ligue des Nations sa plus ardente et dévouée collaboration, en même temps que l'autorité morale d'un peuple qui a lutté et souffert pour le Droit.

« Les acclamations qui vous saluent, Monsieur le Président, s'adressent à la fois au noble idéal que vous incarnez et dont vous poursuiviez infatigablement la réalisation, et à la grande nation américaine dont vous avez dirigé les destinées en des temps tragiques et glorieux. »

Des applaudissements unanimes saluent la péroraison de ce discours prononcé d'une voix claire en un anglais élégant.

Wilson remercie de cet hommage :

« C'est avec une émotion profonde et réelle que j'exprime ici combien j'apprécie la bienvenue chaleureuse que vous m'avez témoignée. Et je ne suis pas certain de trouver les paroles exactes pour vous exprimer ce qui est au fond de mon cœur.

« Me voici enfin en Belgique. J'y suis venu aussitôt que l'accomplissement de mes impérieux devoirs me le permettait. Je ne pouvais pas m'y rendre pour mon seul plaisir et négliger des devoirs envers un pays dans lequel je savais que j'allais trouver des hommes qui avaient fait leur devoir. »

Et le président glorifie d'abord le Roi, que l'on acclame vivement, le bourgmestre Max et le cardinal Mercier.

« Je voudrais pour un moment, poursuit-il, envisager la signification de la place que mérite la Belgique dans ce conflit qui, grâce à Dieu, est terminé.

« Je suis venu ici parce que je desirais m'associer avec ceux qui, je le sais, ont ressenti si profondément les horreurs de cette lutte terrible. Je suis venu parce que je crois me rendre compte que la Belgique et le rôle qu'elle joue dans la guerre sont en quelque sorte à la base même de toute lutte, parce que la violation de la Belgique fut l'appel qui réveilla toutes les Nations. L'ennemi commit bien des outrages, mais la violation de la sainteté des traités, le premier, fut l'outrage fondamental. Nos ennemis montèrent qu'ils ne tenaient compte d'aucun engagement, qu'ils ne faisaient aucun cas de l'indépendance d'une nation quelconque, que celle-ci eût ou non élevé la main contre eux ; qu'ils poursuivaient sans merci leur ambition sous le prétexte des moyens. C'est pourquoi ce fut la violation de la Belgique qui dévoila aux yeux du monde le caractère véritable de la lutte.

De cette lutte, il sortit une chose très intéressante qui semble presque une conséquence illogique. Une des premières choses que les représentants de la Belgique déclarèrent après la guerre fut qu'ils ne désiraient pas voir à nouveau leur neutralité garantie. Ils désiraient l'égalité, non pas, comme je le comprenais, parce que leur neutralité était précaire, mais parce qu'elle leur donnait une situation différente des autres peuples et que, d'après leurs droits naturels et logiques, ils désiraient occuper non pas une situation exceptionnelle, mais une place revenant à tout peuple. J'honore cet instinct. C'est pourquoi, dès que j'en eus l'occasion, j'ai dit que la Belgique a conquis le droit d'occuper une place d'égalité parmi les autres nations. Ainsi la Belgique a reconquis son droit par les souffrances qu'elle a subies. Non seulement cela, mais la cause de la Belgique a constitué un lien solide entre les gouvernements du monde civilisé qui ont compris leur devoir commun ; ils se sont formés en une ligue du droit ; et au service de la conception de justice commune à toute l'humanité, ils ont mis toutes les forces organisées du monde : voilà la véritable signification de la Ligue des Nations. Celle-ci était une consé-

quence inévitable de cette guerre ; c'est une ligue de justice, et aucun homme d'Etat responsable qui jette un regard sur l'avenir ne pourrait un moment songer à entraver cette impulsion de justice. Le résultat de la guerre a été de fortifier ces sentiments du monde en vue du maintien de la justice. La Ligue des Nations est l'enfant issu de cette guerre pour le droit ; elle est l'expression des accords permanents qui ont été le résultat des nécessités de cette lutte gigantesque, et toute nation qui refuserait d'y adhérer serait coupable d'avoir délibérément tourné le dos à la plus œuvre qui ait jamais été faite. La nation qui désirait n'utiliser de la Ligue des Nations que pour ses fins égoïstes et non pour le service du monde entier ferait volontairement retour vers les temps défastes de luttes sauvages où chaque nation ne pensait qu'à elle-même, ne songeait qu'à ses droits en oubliant ses devoirs, ne se préoccupait que de sa force sans tenir compte de ses obligations.

« J'espère que ces jours nefastes sont finis pour toujours et que le grand devoir moral, soutenu, s'il le faut, par les forces physiques des grandes nations civilisées du monde, est dorénavant fermement établi en vue de maintenir cette solidarité mondiale. Il ne pourrait en être autrement. La conscience de certaines chancelleries s'était peut-être endormie, mais le crime commis par l'Allemagne l'a réveillée. On ne peut assister à la violation des principes de justice par une grande nation sans être rempli de mépris pour les violeurs et sans former la ferme résolution que pareille violation sera punie aujourd'hui et rendue impossible demain.

« C'est dans ces sentiments que je suis venu en Belgique et il a été dans ma pensée de proposer au Congrès des Etats-Unis, comme un présent de bienvenue à la Belgique dans son nouveau statut d'indépendance complète, d'élever la mission des Etats-Unis d'Amérique auprès de la Belgique au rang d'une ambassade. Puisque c'est le rang dont la Belgique jouit dans notre estime, pourquoi n'en jouirait-elle pas en forme et en fait ? »

Wilson visita également Malines.

En entrant dans la ville, une foule compacte, massée sur tout le parcours, et où la jeunesse des écoles, qui forme la haie, ne compte pas pour la moindre partie, ovationne longuement le président. Ce n'était qu'un fourmillement de chapeaux et de mouchoirs ; à certains endroits, des balcons et des fenêtres, on jette des fleurs sur les voitures du président et de sa suite. En bas, dans la rue, des mains d'enfants agitent des centaines de petits drapeaux américains en guise de souhait de bienvenue au protecteur et au défenseur de l'Humanité et du Droit.

Le cardinal Mercier reçoit les visiteurs de marque et les conduit au Salon Jaune. Les secrétaires de l'archevêché, le bourgmestre Dessain et le collègue échevinal assistent à la cérémonie.

Wilson rappelle l'attitude héroïque du cardinal Mercier pendant la guerre, exprime sa joie de rencontrer Monseigneur Mercier et prédit le relèvement de la Belgique.

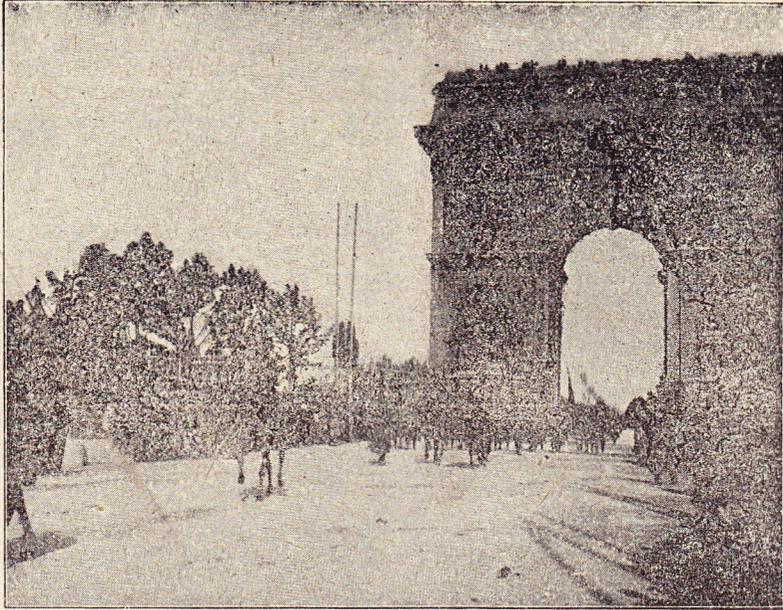
Le thé est servi dans la salle du trône dont la voûte a été abîmée par des grenades.

De Malines, on se rendit à Louvain.

Réception tout aussi cordiale. Dans les ruines de la Bibliothèque de l'Université, où sont réunis le recteur et le corps universitaire, le président des Etats-Unis est proclamé docteur.

Retour à Bruxelles et réception à l'Hôtel de Ville.

Le Roi et le Président, la Reine avec Madame et Miss Wilson font le tour de la Grand-Place en auto. On leur fait une longue, une très longue ovation. La foule exulte agitée des mouchoirs et des casquettes ; les clairons sonnent jusqu'à ce que le cortège retourne au Palais.



Les fêtes de la Victoire. Nos soldats sous l'Arc de Triomphe à Paris, le 14 juillet 1919.

La paix avec l'Autriche

Le 2 juin, les conditions de paix furent remises aux délégués autrichiens.

Cette remise eut lieu au château de St. Germain avec le même cérémonial que lors de la solennité du traité de paix avec les Allemands, à Versailles.

A droite de M. Clémenceau qui occupe le siège présidentiel, sont assis les quatre délégués américains, Lansing, le colonel House, Bliss et White, à gauche, MM. Lloyd George et Ballour ; plus loin, les délégués français et le maréchal Foch, les cinq délégués italiens parmi lesquels le général Diaz, les trois belges, MM. Hymans, Vandervelde et Van den Heuvel, les japonais, les chinois, les cubains, les grecs, les polonais, les roumains, les serbes, et les tchéco-slovaques.

Wilson arrive le tout dernier, un accident étant survenu à son auto en cours de route. Il prend place à droite de M. Clémenceau.

Immédiatement après, les délégués autrichiens furent introduits ; ils sont treize.

M. Clémenceau ouvre la séance et annonce par une courte allocution que le texte des conditions de paix sera remis aux plénipotentiaires autrichiens, à l'exception de certaines parties au sujet desquelles des réserves s'imposent encore. Il annonce en outre qu'un délai de quinze jours est accordé aux Autrichiens pour présenter, par écrit, leurs observations concernant les conditions de paix.

M. Dulasta, secrétaire général de la Conférence, s'avance ensuite vers M. Renner, chef de la délégation autrichienne, et lui remet le document formant un volume ne comprenant pas moins de 300 pages.

M. Renner se lève et donne lecture d'un discours assez long.

Après une sévère condamnation de l'ancien régime des Habsbourg, il fait remarquer que la jeune république austro-allemande n'a fait ni déclaré la guerre à n'importe quel pays, attendu que l'armistice était déjà entré en vigueur quand elle prit naissance. Néanmoins l'Autriche-Allemande est tout autrement traitée à la Conférence de la Paix que les autres étaient nés de l'ancien empire danubien.

Après avoir rendu hommage aux alliés et à M. Hoover pour avoir ravitaillé l'Autriche affamée, il insiste pour que la Conférence de la Paix tienne compte du système économique de l'Autriche-Hongrie et fasse une répartition équitable des charges financières résultant de la guerre, entre les différents nouveaux états.

* * *

Le préambule du Traité de Paix fut le même que celui du traité avec les Allemands.

De même, pour les articles relatifs à la Société des Nations.

Frontières du Nord (avec la Tchéco-Slovaquie).

— Les limites administratives existantes qui séparaient autrefois les provinces de Bohême et de Moravie de celles de la Haute et de la Basse-Autriche, avec des rectifications d'importance secondaire dans les régions du Gümnd et le long du fleuve Morava.

Les frontières ouest et nord-ouest avec la Bavière et les frontières avec la Suisse sont maintenues.

La frontière avec l'Italie partira du col de Reschen et suivra en général la ligne de partage des eaux, passant par le col de Brenxiev et le Pizzodei tre Signori.

Les frontières avec l'Etat serbo-croate-slovène passeront au nord de la Drave, pour rejoindre la frontière hongroise. Dans la partie occidentale, une ligne sera fixée ultérieurement.

La frontière entre l'Autriche et la Hongrie n'est pas modifiée.

Les frontières de la Bulgarie, de la Grèce, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Etat serbo-croate-slovène et de l'Etat tchéco-slovaque sont reconnues telles qu'elles sont actuellement, ou telles qu'elles pourront être fixées ultérieurement, et l'Autriche renonce, en faveur des principales Puissances alliées et associées à tous ses droits et à tous ses titres sur les territoires qui lui ont appartenu précédemment et qui, bien que situés en dehors des nouvelles frontières de l'Autriche, n'ont été à l'heure actuelle, attribués à aucune Etat. L'Autriche s'engage à accepter le règlement à l'intervenir à l'égard de ces territoires.

Les clauses ayant traité à l'Italie sont réservées.